

**PIECES A PRODUIRE
POUR UNE DEMANDE DE CARTE DE SEJOUR
« PROFESSION ARTISTIQUE ET CULTURELLE »**

Première demande (changement de statut)et renouvellement

*Article L.313-9 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile : Une carte de séjour temporaire mention « **profession artistique et culturelle** » est délivrée, sauf si sa présence constitue une menace pour l'ordre public, à un artiste-interprète tel que défini par l'article L.212-1 du code de la propriété intellectuelle ou à un auteur d'œuvre littéraire ou artistique visée à l'article L.212-2 du même code, titulaire d'un contrat de plus de trois mois passé avec une entreprise ou un établissement dont l'activité principale comporte la création ou l'exploitation d'une œuvre de l'esprit.*

PRODUIRE LES COPIES ET PRESENTER LES ORIGINAUX

PREMIERE DEMANDE

- Passeport** en cours de validité (copies des pages relatives à l'état civil, aux cachets d'entrée et aux visas).
Attention : La durée de la carte de séjour ne pourra excéder la date de validité du passeport.
- Extrait d'acte de naissance avec filiation ou copie intégrale de l'acte de naissance** traduit en français par un traducteur assermenté auprès des tribunaux français.
- Si l'étranger est marié et/ou a des enfants : copie de la carte de séjour du conjoint ou carte d'identité et livret de famille ou copie de l'acte de mariage ou copie de l'acte de naissance du ou des enfants traduits en français par un traducteur assermenté auprès des tribunaux français.
- Déclaration de non polygamie (pour le ressortissants d'Etats admettant les unions polygamiques)
- Un **justificatif de domicile** datant de moins de 3 mois : quittance de loyer (en cas de quittance manuscrite joindre obligatoirement le bail de location)ou facture (électricité, eau, gaz.....), taxe d'habitation, taxe foncière.....
Si le demandeur est hébergé : l'attestation de l'hébergeant + carte d'identité ou carte de séjour de l'hébergeant + justificatif de domicile de moins de 3 mois au nom de l'hébergeant.
- Contrat de travail** de plus de 3 mois passé avec une entreprise à objet culturel visé par la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail, de l'emploi (DIRECCTE) ou contrat de plus de 3 mois, autre qu'un contrat de travail passé avec une entreprise à caractère culturel, ayant pour objet la création, la diffusion ou l'exploitation d'une œuvre de l'esprit et visé par la direction régionale des affaires culturelles (DRAC).
- 3 photos** au format 3.5 x 4.5, tête nue, récentes et parfaitement ressemblantes.
- Une enveloppe timbrée** au tarif en vigueur et libellée à vos nom et adresse.
- Timbres fiscaux d'un montant de 241 € + le cas échéant droit de visa de régularisation de 340€ (ou chèque bancaire)**
- Un timbre fiscal de 19€** sera postérieurement demandé lors de la remise du titre de séjour

➤ **RENOUVELLEMENT – Lademandederenouvellementestàdéposer 2moisavant l'expirationdutitreencoursdevalidité**

- Mêmes pièces** que pour la première demande (sauf copie acte de naissance).
- Copie recto/verso** du titre de séjour dont le renouvellement est demandé
- Nouveau contrat de travail de plus de 3 mois** passé avec une entreprise à objet culturel visé par la direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation Professionnelle.
Ou nouveau contrat de plus de 3 mois, autre qu'un contrat de travail passé avec une entreprise à caractère culturel, ayant pour objet la création, la diffusion ou l'exploitation d'une œuvre de l'esprit et visé par la direction régionale des affaires culturelles.
Ou présentation du contrat initial à durée indéterminée.
- Uniquement au premier renouvellement** si le contrat est à durée indéterminée : **le contrat d'Accueil et d'Intégration** accompagné des attestations délivrées par l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) :
 - Diplôme initial de langue française (DILF) ou à défaut l'attestation ministérielle de dispense de formation linguistique.
 - Attestation d'information sur la vie en France.
 - Justificatif de formation civique.
 - Bilan de compétences professionnelles(sauf dispense)
- Timbres fiscaux d'un montant de 106 €** à régler au retrait du titre

ATTENTION

SEUL UN DOSSIER COMPLET SERA ACCEPTE

A COMPLETER DANS TOUS LES CAS :

Date d'entrée en France :

Document d'identité : Passeport Carte Nationale d'identité Autre (Précisez).....

Type de visa : Lieu de délivrance..... valable du au.....

Motif du séjour :.....

NOM :..... **EPOUSE (pour les femmes mariées)**.....
PRENOMS :..... **SEXE :** M : F :
NE(E) le :..... **A : (Ville)**..... **(Pays) :**.....
NATIONALITE :.....
ADRESSE :.....
N° de téléphone :..... **Adresse mèl :** @
N° du titre de séjour :..... **Valable du**..... **au**.....

Nom du père :..... **Prénom :**.....
Né le :..... **à :**.....
Pays de résidence :..... **Carte de séjour** oui non
Nationalité :..... **N°**.....
Nom de jeune fille de la mère :..... **Prénom :**.....
Née le :..... **à :**.....
Pays de résidence :..... **Carte de séjour** oui non
Nationalité :..... **N°**.....

SITUATION FAMILIALE

Célibataire Marié(e) Veuf(ve) Divorcé(e) En concubinage Pacsé

CONJOINT(E) ou CONCUBIN(E)

Nom :..... **Prénom :**..... **Né(e) le**
..... A : (Ville) :..... **(Pays) :**..... **Nationalité**
..... : Résident en France OUI NON
Titre de séjour oui non **N°**.....

ENFANTS : Nombre :

Nom	Prénom	Né(e) le	Lieu de naissance	Nationalité	Pays de résidence	Titre de séjour détenu- TIR-DCEM

Fait à

Le

Signature